UN POINT SUR

LA REFORME DU BACCALAUREAT ET DE SES VOIES D'ACCES

Juin 2019

Carole Bolusset-Gérenton
IA-IPR EVS

académie Aix-Marseille
RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PLAN DE L'INTERVENTION

I/ Un nouveau Baccalauréat

II/ Qui donne de nouvelles ambitions au lycée général et technologique

III/ Et s'accompagne de la rénovation de la voie professionnelle

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
académie Aix-Marseille

I/ Un nouveau baccalauréat

https://www.youtube.com/watch?v=TNzvEbJdNPY

3

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT 2021

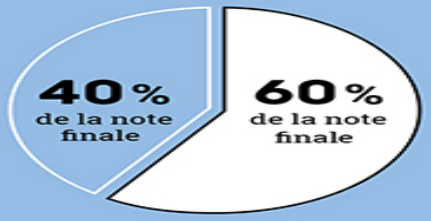

CONTRÔLE CONTINU

- **10 % de la note finale : bulletins scolaires**
  de première et de terminale
- **30 % de la note finale : épreuves communes**
  2 séries en première
  1 série en terminale

Épreuves communes

dans les **disciplines non évaluées lors des épreuves finales.**

Pour garantir l'égalité entre les élèves, les copies sont **anonymes** et **corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.**
Les exercices des sujets sont issus d'une **banque nationale numérique.**

L'EPS est évaluée tout au long de l'année de terminale.

ÉPREUVES FINALES

- **1 épreuve anticipée en première**
  Français écrit et oral
- **4 épreuves finales en terminale**
  Enseignements de spécialité (2)
  Philosophie
  Oral final

L'épreuve orale (20 min)

Elle est préparée en **première** et en **terminale.**

Elle porte sur **un projet conduit à partir des enseignements de spécialité** choisis par l'élève.

Ministère de l'Éducation nationale - Mai 2018

le Baccalauréat 2021

Pour tous :

voie générale + voie technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1re (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
  - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
  - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1re et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
  - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1re et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

5

Le contrôle continu

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
  - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
    - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1re
    - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
  - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
  - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

6

LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :

+ plus D'ACCOMPAGNEMENT
+ plus D'ÉGALITÉ
+ plus DE RÉUSSITE

7

II/ LE NOUVEAU LYCEE GT

https://www.youtube.com/watch?v=ZmI3DDbVNWo

LE NOUVEAU lycée

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
  - Un temps dédié à l'orientation en 2de, en 1re et en terminale
  - Deux professeurs principaux en terminale
  - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
  - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
  - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

9

Ambitions du nouveau lycée GT

- **Un nouveau baccalauréat général et technologique en juin 2021**
  - Simplifier une organisation trop compliquée
  - **Valoriser le travail et la régularité des lycéens**
  - Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur **projet d'orientation**
  - Servir de **tremplin vers la réussite dans le supérieur**
- **Évolutions des enseignements et de la scolarité en LEGT**
  - Tests de positionnement au début de l'année de Seconde
  - **Accompagnement personnalisé** en fonction des besoins de l'élève
  - **Temps dédié à l'aide aux choix d'orientation** dès le début de la Seconde
  - Intervention de **deux professeurs principaux en Terminale**
  - Des enseignements communs (en voie G et en voie T) permettant l'acquisition d'une culture commune
  - Des enseignements de spécialité en cycle terminal : trois en Première, deux en Terminale
  - Des enseignements optionnels possibles
  - Introduction d'une part de contrôle continu dans la note finale du baccalauréat (40%, dont 30% au titre des épreuves communes et 10% au titre des bulletins scolaires)
- **Une transformation progressive du lycée GT**
  - Premières évolutions de la classe de Seconde GT en 2018-19
  - Rénovation des classes de Seconde et Première à la rentrée 2019
  - Rénovation de la classe de Terminale à la rentrée 2020
- **De nouveaux programmes en vigueur**
  - En Seconde et Première à la rentrée 2019
  - En Terminale à la rentrée 2020

10

La scolarité au lycée général et technologique

- **En seconde GT** : **tronc commun + accompagnement personnalisé(AP)**
- **En première :** **tronc commun + 3 spécialités + AP (+ options)**
- **En terminale :** **tronc commun + 2 spécialités + AP (+ options)**

11

ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX De l'ORIENTATION

■ **Trois objectifs**

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer
- Connaître les formations et les débouchés de l'enseignement supérieur
- Élaborer son projet d'orientation

■ **Deux types d'action**

- Accompagnement par les personnels de l' Éducation nationale
- Information sur les métiers et les formations organisée par la Région, les partenaires associatifs ou de l'enseignement supérieur

■

À disposition des équipes :
le guide « Accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique - Objectifs, repères et ressources pédagogiques en seconde »

L'accompagnement au choix de l'orientation est organisé par référence à un volume de 54h élèves annuelles – à titre indicatif – en fonction des besoins de l'élève, du niveau d'enseignement et des modalités de l'accompagnement mis en place dans l'établissement.

12

Accompagnement et orientation : actions menées au sein du lycée en 2018-2019

- **1er trimestre :**
  - En Seconde : tests numériques de positionnement de 50 mn en mathématiques et français (entre le 17 septembre et le 5 octobre)
  - Correction automatisée et communication des résultats aux familles (résultats anonymes partagés entre l'élève, sa famille et ses enseignants)
  - Mise en place de l'accompagnement personnalisé à la lumière des résultats des tests.

13

Étapes de la Scolarité des futurs bacheliers 2021

Rentrée 2018 :

- la seconde générale et technologique connaît des ajustements

Rentrée 2019 :

- les classes de seconde et de première sont rénovées avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2ème et 3ème trimestre de l'année scolaire 2019-2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu en classe de première
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français en première

Rentrée 2020 :

- la classe de terminale est rénovée avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2ème trimestre de l'année scolaire 2020-2021 : une séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- Printemps 2021 : deux épreuves de spécialités
- Juin 2021 : épreuves écrite de philosophie et épreuve orale terminale

Juillet 2021 : délivrance du nouveau baccalauréat

14

Après la seconde : voie générale ou technologique ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

  - Vers une série de la **voie technologique**

  ou

  - En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

15

Les grilles horaires du cycle terminal (voies G et T)

16

Voie générale

La première et la terminale

17

Les nouveautés à partir de 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

18

Les nouveautés à partir de 2019/2020

- **Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les 12 suivantes** :
  - Mathématiques
  - Physique-chimie
  - Sciences de la Vie et de la Terre
  - Sciences économiques et sociales
  - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
  - Humanités, littérature et philosophie
  - Langues, littératures et cultures étrangères
  - Numérique et sciences informatiques
  - Sciences de l'ingénieur
  - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
  - Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
  - Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

- **Les lycées offrant aujourd'hui les trois séries ES, L et S devraient pouvoir offrir au moins sept premiers** de ces douze enseignements de spécialité.

- L'implantation des enseignements de spécialité les moins courants tient compte de l'offre actuelle des établissements

19

Les nouveautés à partir de 2019/2020

- **Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil** :
  - **En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel** parmi :
    - Langue vivante
    - Arts
    - Éducation physique et sportive
    - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option)
  - **En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours**
    - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
    - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

20

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- Un enseignement en première
  Deux enseignements possibles en terminale
- Libre choix
- Durée 3 h

Dès la première :

- LANGUE VIVANTE C
- ARTS
- EPS
- LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

- MATHÉMATIQUES EXPERTES
- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
- DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités — Première	Au choix 2 spécialités — Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

21

Voie technologique

La première et la terminale

22

A la rentrée 2019 :

L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

23

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
TMD Techniques de la musique et de la danse	- option instrument - option danse	- option instrument - option danse (Rénovation en cours)
STL Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

24

III/ LA RENOVATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

https://www.youtube.com/watch?v=8JhasrlWP4s&list=PLjcV9PGUll764_WgFcpKlnmVnaU5FZFHf

Une transformation nécessaire du lycée professionnel

- Les acteurs de la voie professionnelle ont développé un **savoir-faire pédagogique de qualité**, levier de réussite pour les élèves, avec un engagement déterminant des régions et des branches professionnelles.

- Mais le lycée professionnel souffre de difficultés appelant des réponses ambitieuses :

  - Des taux d'insertion insuffisants, avec de forts déséquilibres entre les formations et les secteurs d'activité

  - Une offre de formation parfois inadaptée aux opportunités économiques des territoires, et méconnue des élèves et de leur famille

  - Un déficit d'attractivité des formations professionnelles

26

TRANSFORMER POUR …

- **Mieux préparer les élèves** à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain

- **Mieux accompagner** les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage

- **Mieux valoriser** le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays

27

LE CALENDRIER DE LA TRANSFORMATION

Objectifs

- **Rentrée 2019 : transformation de la classe de seconde et CAP en 1, 2 ou 3 ans**
- **Rentrée 2020 : transformation de la classe de première**
- **Rentrée 2021: transformation de la classe de terminale**

Les élèves qui entrent au lycée professionnel à la rentrée 2019 suivront un cursus rénové

28

Les premières évolutions à la rentrée 2018

PREMIERES EVOLUTIONS DE LA SECONDE PROFESSIONNELLE

- **Tests de positionnement :** maîtrise de la langue française et mathématiques :
- **Accompagnement personnalisé** et adapté construit à partir de ce profil

AMÉLIORER LA RÉUSSITE DES BACHELIERS PROFESSIONNELS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- **Classes passerelles vers le BTS :** création de 2 000 places pour des bacheliers professionnels 2018 ayant eu un avis favorable du conseil de classe mais pas de proposition d'admission en STS

- La classe passerelle est une **année de préparation à l'entrée en STS :** principalement implantée en lycée professionnel**,** elle vise la consolidation des acquis afin de permettre à ces élèves de réussir leurs études supérieures au regard des attendus des différentes spécialités de STS

- Le cursus comprend enseignements généraux, enseignements professionnels et périodes de stages en entreprise

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

29

Rentrée 2019, des parcours plus personnalisés

- Les tests de positionnement à l'entrée au lycée sont étendus aux élèves de CAP
- Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves
- Un horaire élève unique, avec des enseignements généraux rénovés et des modalités pédagogiques innovantes
- Un baccalauréat professionnel plus progressif et plus lisible :
  - seconde professionnelle par familles de métiers regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs (2 à 6) spécialités de baccalauréat ; choix de la spécialité à l'issue de l'année de seconde
  - terminale professionnelle, selon le projet de l'élève : module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou module de poursuite d'études
- Un accompagnement tout au long du cursus pour bien préparer les choix d'avenir
- L'apprentissage dans tous les lycées professionnels : proposer une diversité de parcours *(scolaire, apprentissage, mixte*) aux élèves et sécuriser les transitions entre les deux modalités de formation

30

Rentrée 2019 : nouveau CAP ET nouvelle seconde

- **Le CAP, diplôme national, est conforté dans sa vocation d'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue, visant l'exercice d'un métier bien identifié.** Il propose des parcours d'accès au diplôme adaptés, dans leur durée et leurs modalités, à la diversité de ses publics et aux attentes des professionnels

- Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves.

- Le parcours en un an sera notamment proposé à :
  - des jeunes issus de première ou terminale, professionnelle, technologique ou générale motivés pour acquérir un CAP
  - des jeunes ayant déjà un diplôme dispensés à ce titre des épreuves générales
  - des jeunes sortant de troisième, avec un projet professionnel solide, et un bon niveau scolaire

- Le CAP en deux ans sera proposé aux élèves issus de troisième pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

- Le CAP en trois ans sera proposé aux élèves à besoins particuliers (notamment issus de Segpa ou d'Ulis), identifiés par les commissions d'affectation

31

Rentrée 2019 : nouveau CAP ET nouvelle seconde

Objectif : pour permettre aux élèves de se spécialiser progressivement dans un métier et d'avoir une connaissance élargie du champ professionnel auquel ils se destinent, la 2nde professionnelle sera progressivement structurée par famille de métiers.

Important : une famille de métiers repose sur des compétences professionnelles communes à des spécialités de baccalauréat. La nouvelle 2nde reste une 2nde professionnelle

3 premières familles pour la rentrée 2019 :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client (accueil-relation client, commerce- vente)

■ En vue de la rentrée 2020 : travaux sur la deuxième vague de familles professionnelles

32

Une nouvelle dynamique pédagogique

CE PARCOURS RENOUVELÉ SE TRADUIT PAR DE NOUVELLES DYNAMIQUES PÉDAGOGIQUES

- **La co-intervention** pour donner plus de sens aux enseignements généraux

- **Le chef-d'œuvre**
  - Tout au long de son parcours au lycée professionnel, le lycéen prépare individuellement ou collectivement un « chef d'œuvre » qu'il présente à la fin de l'année de terminale devant un jury
  - Cette réalisation se nourrit de l'expérience acquise au lycée et en milieu professionnel
  - Synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs, cette épreuve témoigne de l'acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier et développe le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle

- **Un temps dédié à la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation de son projet d'avenir**
  - En seconde, un temps consacré au renforcement en français et en mathématiques, et au choix de la spécialité
  - En première, un temps consacré à la consolidation des acquis et à la réflexion sur le projet d'avenir
  - En terminale, une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ou à la poursuite d'études en fonction du choix du lycéen

33

Rentrée 2020 et 2021: rénovation du cycle terminal

CHOISIR SA SPÉCIALITÉ ET SE PROJETER VERS L'AVENIR

En première professionnelle

- L'élève approfondit les compétences professionnelles dans la spécialité de son baccalauréat.
- Son temps de formation en milieu professionnel s'accroît en passant à 6 à 8 semaines
- Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat

En terminale professionnelle

- L'élève poursuit sa spécialité
- La durée de la formation en milieu professionnel est de 8 semaines
- L'élève choisit entre :
  - un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat pour préparer son entrée dans l'emploi : rédaction de CV et de lettres de motivation, entraînement aux entretiens de recrutement
  - un module de poursuite d'études s'il souhaite continuer sa formation après le baccalauréat : préparation aux attentes de l'enseignement supérieur

34

Mieux Informer les élèves et les Familles

- La valorisation des parcours professionnels commence dès le collège, avec
  - une information renforcée aux métiers, aux formations et à leurs taux d'insertion grâce notamment à l'implication des régions et des professionnels de l'orientation
  - le stage de découverte qui pourra désormais être réalisé dès la classe de quatrième pour les élèves à partir de 14 ans si la famille le souhaite
  - une banque de stages sera mise en place pour proposer une première découverte du milieu professionnel à 30 000 collégiens des quartiers prioritaires de la ville
  - une meilleure formation des professeurs

- Une classe de troisième prépa métiers qui se substitue à la troisième prépa pro et propose un renforcement des stages en entreprise
  - Elle a vocation à être implantée en collège comme en lycée professionnel

- Une meilleure lisibilité des formations grâce à l'organisation de la classe de seconde professionnelle par grandes familles de métiers et une évolution des intitulés de formation

35

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE